

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 32 (1960)

Heft: 1

Artikel: Egelmoos : asile et logements pour les vieillards, à Berne

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124979>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En 1958, le Conseil communal et les électeurs de Berne se sont prononcés pour une participation de la Ville au projet prévoyant la construction, le long de l'Egelgasse, d'un groupe de logements pour les vieillards combiné avec un asile.

Pour être à la hauteur de sa tâche, l'Aide à la vieillesse se doit de proposer aujourd'hui de nouvelles voies. Les gens âgés ont besoin d'une certaine stabilité dans leur entourage et dans le cadre de leur existence. La maison à laquelle ils se sont habitués, à laquelle une foule de souvenirs les rattachent, ils aimeraient ne plus la quitter. Ils souhaitent ne pas se séparer des choses qui leur sont devenues chères. Ils ne doivent donc pas être arrachés au cadre familial. On a commis jusqu'ici beaucoup d'erreurs à cet égard. On a bâti des asiles dans la périphérie des communes, à quelques heures du centre souvent, avec la pensée louable que la tranquillité de la campagne s'accordait avec la tranquillité de l'âge. C'est précisément cette prémisse qui s'est infirmée.

Dans les villes, c'est la répartition des asiles et des cités de la vieillesse dans les quartiers qui constitue la solution. Les expériences qui furent faites dans ce sens, à Berne notamment, où des cités de quartier pour la vieillesse¹ de 20 à 30 lits ont été réalisées, ont démontré la justesse de ces vues. Ces homes ont gardé leur caractère. Les communautés qui s'y sont créées sont vivantes et remplacent dans une certaine mesure la vie de famille évanouie.

Programme nouveau, formes nouvelles

La conception qui se dégage de toutes ces expériences est que chaque personne âgée ou chaque couple devrait disposer au moins d'une chambre, d'un cabinet de toilette et d'un W.-C. Cette condition, souvent remplie à l'étranger, notamment en Amérique et dans les pays nordiques, devrait depuis longtemps être considérée comme allant de soi. Les gens d'expérience font état, en effet, de nombreuses difficultés qui surgissent régulièrement partout où des cabinets de toilette ou des W.-C. sont utilisés en commun.

Dans de nombreuses communes de Suisse, on a cherché à mettre à la disposition des vieillards des petits logements à bas prix. Pourtant, ce sont encore les logements d'une chambre qui sont les plus demandés: ce sont aussi ceux qui répondent le mieux à cet usage. On sait que beaucoup de personnes âgées, notamment des veuves, vivent dans des logements beaucoup trop grands, privés de confort, et qu'elles sont ainsi obligées de sous-louer des chambres, tâche à laquelle leurs forces physiques sont souvent insuffisantes. Monter des escaliers, les laver, porter des seaux de charbon, entretenir un chauffage, faire les chambres des pensionnaires ou sous-locataires sont des opérations particulièrement pénibles pour les vieillards. Des logements confortables, avec ascenseur, chauffage central, distribution centrale d'eau chaude et à un prix abordable sont une aide immense. A cela s'ajoute

le fait que, dans les cités pour la vieillesse, les habitants sont mis en confiance par la présence constante d'un couple de concierges chargé des fonctions les plus diverses et, dans la plupart des cas, par une assistante sociale attitrée.

Un élément non négligeable consiste dans le fait que les habitants de l'asile comme de la cité peuvent et doivent meubler leur habitation avec leurs propres meubles, conservant ainsi, fût-ce à une échelle réduite, l'ambiance familière.

On peut, en principe, distinguer aujourd'hui quatre degrés dans l'aide à la vieillesse:

1. l'aide à domicile;
2. la cité pour la vieillesse (logements pour personnes âgées);
3. l'asile de vieillards;
4. l'hospice.

Quant à ce dernier, la Ville de Berne prépare précisément en ce moment une évolution heureuse: dans les projets de la Fondation Roschi figure l'étude d'une section pour malades aigus et chroniques aussi bien dans les transformations de l'Insel-spital que du Zieglerspital.

L'Institution d'Egelmoos

Le groupement d'Egelmoos s'inscrit dans les conceptions ci-dessus. Cet ensemble, conçu par l'architecte W. Althaus, SIA, et son collaborateur R. Stuhldreher, SIA, comprend un asile de six étages et, le long du chemin Selibühl, un bâtiment à redans en trois corps qui abrite des logements. Ce programme apparaît clairement dans la disposition très agréable des bâtiments. ▲ l'expérience, les six étages de l'asile, avec leur ascenseur, se sont révélés parfaitement adaptés à leur destination. Le rez-de-chaussée accueille le bureau et la chambre de la directrice, une grande pièce de séjour qui peut être partagée par une paroi mobile. Chacun des cinq étages habités comprend six chambres, constituant chacune une unité autonome avec W.-C. et cabinet de toilette. L'élément horizontal de liaison entre les groupes est un bâtiment à rez-de-chaussée abritant salle à manger et cuisine.

Quant à la cité proprement dite, c'est un bâtiment de trois niveaux avec accès au premier niveau. Les trois corps comprennent 46 logements distribués par des galeries à raison de cinq par galerie et par étage; chaque logement a sa propre cuisine; les logements d'une pièce ont un cabinet de toilette, ceux de deux pièces, une salle de bains.

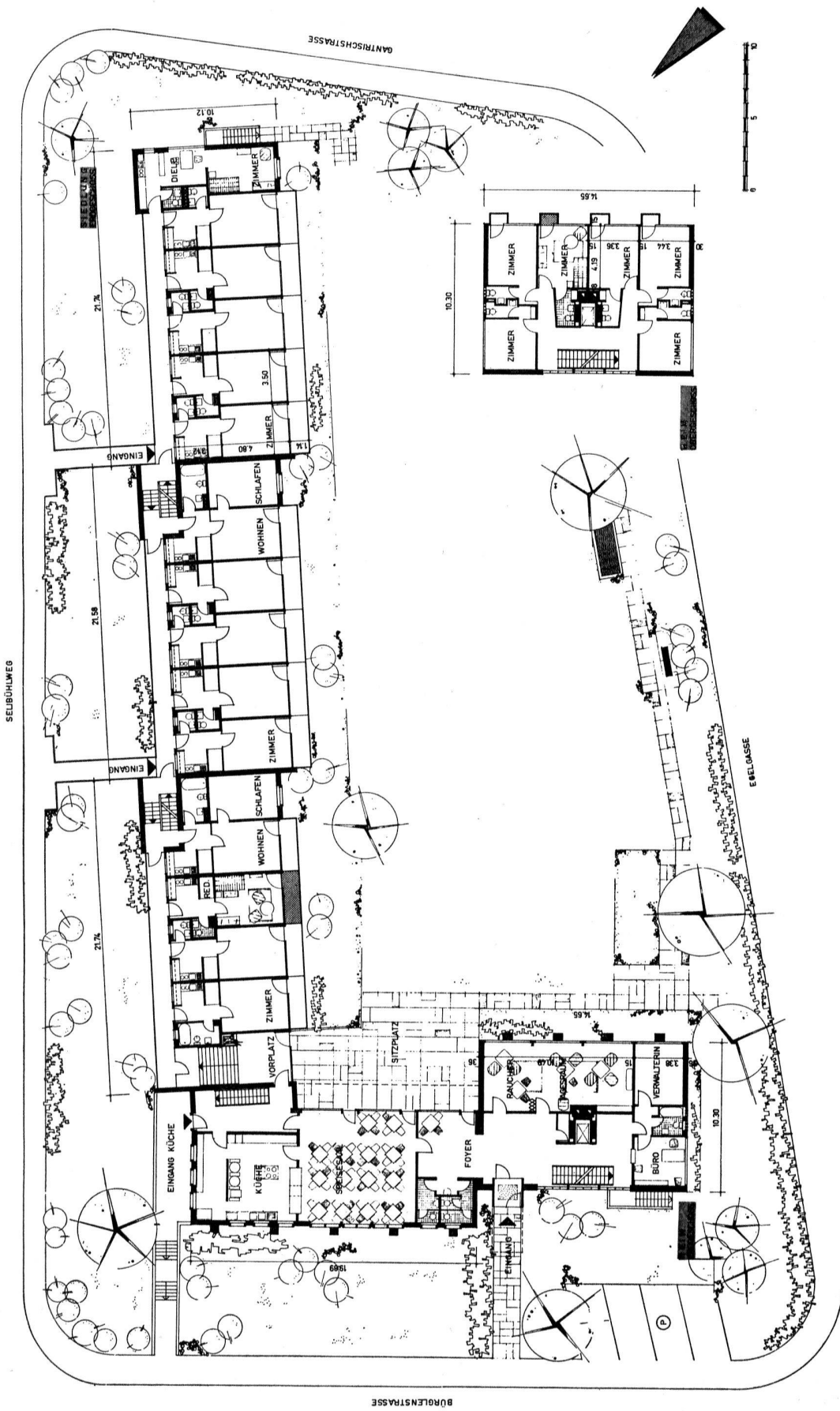
Tous les bâtiments ont un sous-sol. On y trouve des caves, les installations de buanderie, des salles de bains complémentaires.

Le coût s'est élevé à 1,6 million de francs.

Juridiquement et administrativement, la Société Altersheim AG et les pouvoirs publics ont participé chacun pour moitié à la construction. Le terrain a été cédé par la Ville sur la base d'un droit de superficie. L'asile est dirigé par la Société « Verein für das Alter », pendant que la cité est placée sous la responsabilité de la Section de Berne de la Société d'utilité publique de femmes suisses. « Der Bund. »

¹ Voir « Habitation » N° 12/1959.

Plan
Echelle 1 : 400.





Asile et cité pour la vieillesse Egelmoos, à Berne

Architecte : Willi Althaus SIA
Collaborateur : R. Stuhldreher SIA



- 1 Vue d'ensemble :
à gauche, l'asile et ses six étages
à droite, les logements de une
et deux chambres
- 2 Salle de séjour de l'asile
- 3 Cuisine et salle à manger



Photos 2 et 3 :
Walter Studer, Berne